

# L'agripaume cardiaque *Leonurus cardiaca* L., une plante rudérale et médicinale menacée en Franche-Comté

par François Dehondt

François Dehondt, 22A rue de la Rotonde, F-25000 Besançon  
Courriel : f\_dehondt4@yahoo.fr

**Résumé** – L'agripaume cardiaque *Leonurus cardiaca* a été redécouverte dans le Doubs après 143 années sans mention. Sa raréfaction dans notre région semble difficilement explicable, ses exigences écologiques étant souvent satisfaites dans les nombreux milieux rudéralisés qui nous environnent. Archéonaturalisée, témoin d'un usage médicinal ancien, elle fait partie de notre patrimoine et mérite notre attention.

**Mots-clés** : *Leonurus cardiaca*, écologie, menaces, conservation.

Véronique Conche relate ainsi sa découverte : « *j'habite Dannemarie depuis mon enfance. Passionnée par les plantes sauvages, j'ai sillonné d'innombrables fois les alentours du village et je connais les endroits où je vais trouver telle ou telle plante. Or, en cette fin juin 2016, une grande plante que je n'avais jamais remarquée m'interpelle. Elle n'a pas encore de fleurs et j'ai du mal à l'identifier. J'ai donc demandé de l'aide à Raymond Herbert de la SMBD à laquelle j'adhère ; j'avais trouvé l'agripaume, disparue depuis bien longtemps... Pour moi, c'est le Graal !* »

Elle m'avertit alors. Nous nous rendons tous les deux sur la station le 15 juillet 2016 et y comptons 20 à 25 pieds bien développés (un peu plus d'1,5 m de hauteur), en pleine floraison.

## Description

L'agripaume cardiaque est une grande et belle lamiacée au port élancé ; les feuilles de cette hémicryptophyte, simplement lobées

chez les jeunes individus, deviennent ensuite palmatilobées, présentant de trois à cinq lobes. Ses fleurs, regroupées en verticilles, sont rose pâle et velues ; leur lèvre inférieure présente des taches irrégulières rose-violet.



F. Dehondt

Figure 1 : vue d'ensemble de la station.



Figure 2 : vue d'ensemble d'une inflorescence (juillet 2016).

### Origine et répartition

Cette espèce eurasiatique est considérée comme probablement naturalisée en France par Tison & de Foucault (2014). Cette approche globale n'est pas partagée par les auteurs des atlas et des listes rouges

des plantes menacées de la région et des régions limitrophes ; l'agripaume cardiaque est donnée comme indigène en Bourgogne (Bardet *et al.*, 2008) et en Lorraine (Bonassi *et al.*, 2015), archéonaturalisée en Franche-Comté (Ferrez *et al.*, 2011) et présumée archéonaturalisée en

Figure 4 : vue d'ensemble d'une infrutescence (septembre 2017).



Figure 3 : détail d'une inflorescence (juin 2016).

Alsace (Vangendt *et al.*, 2014). Il semble probable qu'elle soit bien archéonaturalisée en France.

Même si elle semble pousser jusqu'à 1200 mètres en France (Tison & de Foucault, 2014), elle s'y rencontre essentiellement en plaine. La station de Dannemarie-sur-Crête se trouve à environ 275 m d'altitude.

### Rareté et menaces

Tison & de Foucault (2014) l'indiquent comme en forte régression en France, ce que corrobore l'examen de sa répartition actuelle et passée sur la carte de répartition proposée par SI-Flore.

Cela se vérifie dans notre région, où l'espèce est considérée comme en danger critique d'extinction (CR) (Ferrez *et al.*, 2011). Si elle n'est considérée que comme vulnérable (VU) en Alsace (Vangendt *et al.*, 2014), en Bourgogne (Bardet, comm. pers.) et en Lorraine (Bonassi *et al.*, 2015), elle est aussi considérée comme en danger d'extinction (EN) en Rhône-Alpes (Kristo, 2015), où elle bénéficie en outre d'une inscription sur la liste des espèces protégées au titre de la loi sur la protection de la nature de 1976.

## Évolution du statut en Franche-Comté

La plante a toujours été dispersée et rare, comme en témoignent les données regroupées dans la base de données TAXA flore, commune au CBNFC-ORI et à la SBFC.

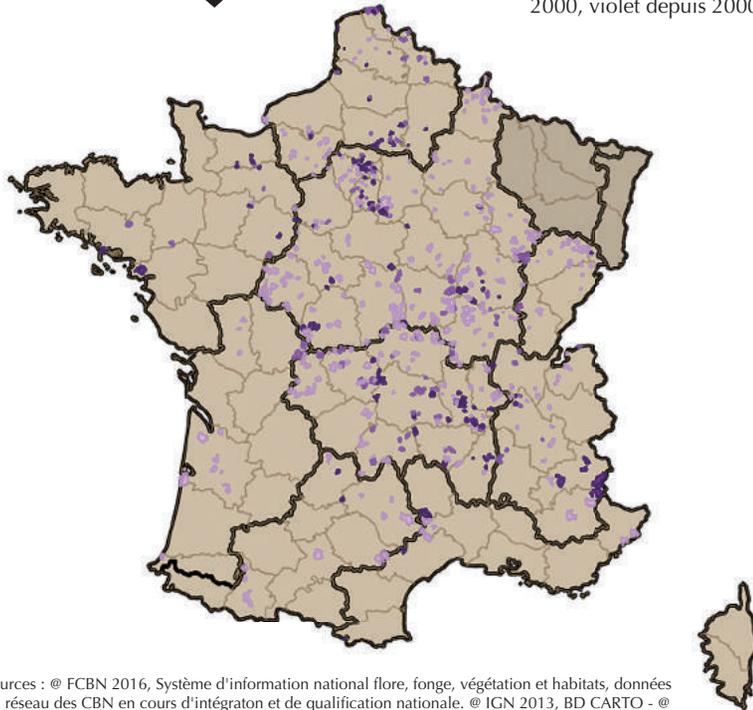
Comme pour beaucoup d'espèces en région, les données historiques proviennent pour l'essentiel de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Contejean (1854) mentionne des données de plusieurs observateurs dans le Doubs : Charles-Emmanuel Berdot (Audincourt, Montenois), Carteron (Laval-le-Prieuré), Jules Thurman (Dambelin), Pierre-Frédéric Wetzel (Arcey). L'auteur la connaît en Haute-Saône à Champagny, Plancher-Bas, Recologne, Ronchamp, Saint-Sulpice et Villersexel.

Michalet (1864) la note dans le Jura à Arbois et à Lons-le-Saunier. Renauld & Laloy (1873) relatent sa mention par Charles Contejean aux Magny et à Saint-Sulpice (70), Justin Paillot à Cubrial et Nans (25) et à Villersexel (70), Ferdinand Renaud à Belonchamp, Plancher-Bas, Port-sur-Saône et Saint-Germain (70), Xavier Vendrely à Champagny et Ronchamp (70).

Humnicki (1876, 1877) la mentionne en Haute-Saône à Faucogney-et-la-Mer, Froideconche, Ormoiche, Raddon-et-Chapendu, Saint-Sauveur et Villers-lès-Luxeuil.

Parisot & Pourchot (1882) indiquent, pour le Territoire de Belfort : « *plante vivace, floraison juin-août. Bords des routes ; région basse ; peu répandu, assez abondant* ». Ils la notent à Chaux, Sermamagny et Valdoie. Bonnamy (1895) l'observe aussi dans ce département à Auxelles-Haut, Belfort, Giromagny

Figure 5 : carte de la répartition par commune de *Leonurus cardiaca* en France (mauve pâle : uniquement avant 1950, mauve moyen : après 1950 (inclus) et avant 2000, violet depuis 2000).



Sources : © FCBN 2016, Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale. © IGN 2013, BD CARTO - © SANDRE 2013, SIE - © Muséum national d'Histoire naturelle 2013, Espaces protégés, TAXREF v7.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière.

Parmentier (1894) la localise dans les vignobles et les décombres des départements de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura, en plaine.

Plus récemment, Pascal Henriot l'observe à Champlitte en 1993 (Taxa flore). Prost (2000) l'indique comme très rare dans les haies, au pied des murs et autour des habitations, en forte régression par urbanisation. Il indique les localités suivantes :

- dans la plaine du Jura et le Revermont, Champdivers, Chaussin et Petit-Noir dans le Jura et Salavre, Villmotier, Verjon et Vergogeat dans l'Ain ;
- Siccieu sur le plateau de Crémieu ;
- Sundgau et Territoire de Belfort.

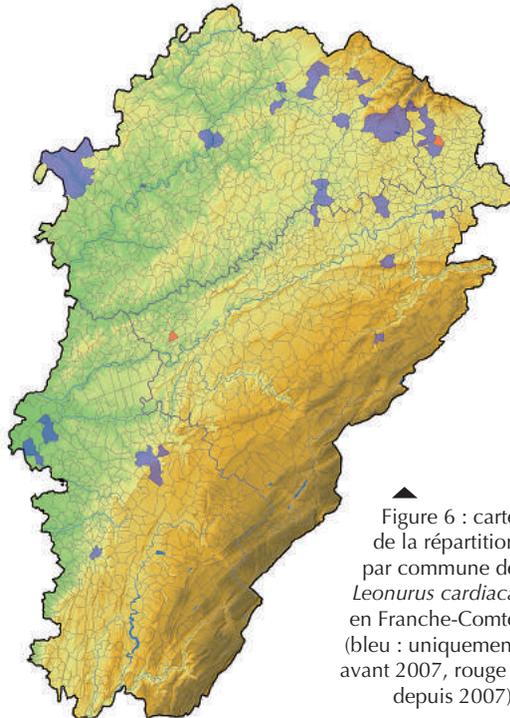


Figure 6 : carte de la répartition par commune de *Leonurus cardiaca* en Franche-Comté (bleu : uniquement avant 2007, rouge : depuis 2007).

La seule autre donnée contemporaine en Franche-Comté revient à Christophe Hennequin, qui la redécouvre pour le Territoire de Belfort à Offemont en 2007.

Cent-quarante-trois ans après les mentions de Justin Paillot, cette station est bien la première contemporaine pour le département du Doubs.

La plante, qui n'y est donc actuellement connue que de deux stations, est devenue rarissime en Franche-Comté.

## Écologie

Les valeurs indiquées par Landolt *et al.* (2010) indiquent que l'espèce se rencontre sur des sols plutôt secs (valeur d'humidité de 2,5), très riches, surtout en azote (valeur de nutriment de 5, valeur d'humus de 3, valeur d'aération de 3) en pleine lumière, mais en supportant un ombrage modéré (valeur de lumière de 4), dans des secteurs assez chauds, collinéens ensoleillés (valeur de température de 4), avec de grands écarts de température et de l'air sec (valeur de continentalité de 4), basiques (valeur de réaction de 4).

Indiquée comme croissant dans les friches et ourlets vivaces eutrophiles en France par Tison & de Foucault (2014), l'agripaume cardiaque est donnée comme caractéristique de l'ordre des *Artemisietalia vulgaris* Tüxen 1947 nom. nud. en Franche-Comté (Ferrez *et al.*, 2011), qui regroupe les communautés vivaces mésohygrophiles à mésoxérophiles au sein de la classe des *Artemisietea vulgaris* W.Lohmeyer, Preising et Tüxen *ex* von Rochow 1951, végétation rudérale, anthropogène, nitrophile à dominance d'espèces vivaces, eurosibérienne et méditerranéenne. Antonetti *et al.* précisent cette écologie et rattachent l'espèce à l'alliance de l'*Arction lappae* Tüxen 1937, ce qui restreint l'espèce aux communautés planitiaires et montagnardes, ce qui est conforme à

ce qui est connu de sa répartition altitudinale.

Elle est aussi notée dans « d'autres formations proches comme des mégaphorbiaies des *Convolvuletalia sepium* en zone plus humide » en Bourgogne (Bardet *et al.*, 2008).

La station de Dannemarie-sur-Crète est en situation de mi-ombre, le long d'un rideau d'*Acer campestre* au sommet d'un talus exposé à l'ouest qui sépare une pâture à moutons d'un chemin encaissé, au pied duquel se développe un manteau arbustif à *Prunus spinosa*, *Rhamnus cathartica*, *Sambucus nigra* et *Euonymus europaeus*. La végétation herbacée est un ourlet nitrophile dominé par *Urtica dioica*, en compagnie de *Glechoma hederacea*, *Lapsana communis*, *Alliaria petiolata*, *Geranium robertianum*, *Dactylis glomerata*, *Taraxacum* gr. *officinale* et *Rubus* cf. *ulmifolius* (dét. Y. Ferrez). Ce groupement se rattache plutôt à la classe des *Galio aparines* – *Urticetea dioicae* H.Passarge *ex* Kopecký 1969, indiquant des conditions plus humides (hygroclines) que celles habituellement observées. De jeunes plants d'érable champêtre, de sureau noir et de prunellier annoncent la dynamique d'enfrichement.

Elle semble anthropophile, comme le soulignait déjà en 1689 Bauhin et de Ville : « Elle vient dans les hayes, le long des chemins, & autour des murailles des vieux Châteaux ». En Bourgogne, elle « se trouve parfois dans les villages, en bord de rivière, en bord de route, dans la cour pavée d'une ferme morvandelle » (Bardet *et al.*, 2008). Dans l'Isère, elle se rencontre dans « des cultures et des espaces délaissés les plus divers... des haies, des bords de chemin, des décombres et des friches » (Armand *et al.*, 2008). La station de Dannemarie-sur-Crète se situe bien dans un contexte rudé-

ral conforme à ces indications : au pied d'un talus, sur le bord d'un chemin, elle se trouve en contrebas d'une ancienne ferme de la périphérie du village.

## Usage médicinal

L'agripaume cardiaque contient de nombreux composés actifs et aromatiques : des iridoïdes (léonurides...), des diterpènes labdanes (léocardine), des flavonoïdes (apigénine, kaempférol, quercétine), de l'acide caféïque, des alcaloïdes (tachydrine, betonicine, turicine, léonurine), des tannins et des huiles volatiles. Elle est de ce fait utilisée en médecine, pour réguler les menstruations, l'anxiété, le stress avec palpitations, la tension, la digestion et, comme l'indique son nom vernaculaire, le rythme cardiaque (Bernard, 2017). Ces vertus sont connues depuis très longtemps ; on peut penser que sa présence dans la pharmacopée traditionnelle a entraîné sa culture parmi les « simples » du jardin pendant des siècles.

## État de la station

La station présente un effectif assez faible et couvre une surface réduite (quelques m<sup>2</sup>), mais ne semble pas menacée à court terme. Cependant, comme elle se trouve le long d'un chemin entretenu, elle subit habituellement la fauche ; cela a pu être constaté à l'occasion d'une seconde visite fin septembre 2017, où la population, fauchée ne présentait pas du tout la même structure que l'année précédente. Seuls cinq pieds étaient pleinement développés et avaient fructifié, dont quatre le long des arbustes et un couché sur le bord du chemin. Par contre, des individus végétatifs de faible taille couvraient 2 m<sup>2</sup>.



Figure 7 : individus à l'état végétatif (septembre 2017).

L'année 2016 a donc été exceptionnelle : la station n'a pas été fauchée avant la mi-juillet (probablement du fait du printemps particulièrement pluvieux), permettant la floraison (et probablement la fructification) d'un nombre important d'individus. C'est probablement ces conditions qui ont permis sa découverte, la plante étant beaucoup plus discrète quand elle n'est pas pleinement développée, ses feuilles crénelées étant très semblables à celles d'autres lamiacées plus communes.

Une discussion avec un riverain (le propriétaire de la ferme) a permis d'identifier que le propriétaire du chemin était la commune de Dannemarie-sur-Crète et que son entretien était lié, entre autres, à la tenue d'une course organisée localement, la Corrida Nature.

Il est probable que des contacts avec la commune permettent assez simplement d'obtenir la mise en place d'une gestion adaptée permettant de garantir la pérennité de la station.

### Conservation : disparaître d'être devenue inutile ?

Le statut UICN de l'agripaume cardiaque peut sembler paradoxal : comment une plante qui apprécie à ce point les conditions eutrophes dans des friches peut-elle souffrir dans une région où la plupart des plantes menacées le sont par l'eutrophisation et la déprise agricole ? Il est remarquable de constater qu'elle partage ce sort avec le marrube blanc *Marrubium vulgare* et la chataire *Nepeta cataria*, autres lamiacées médicinales des friches vivaces en danger critique d'extinction en Franche-Comté. Certes, ces plantes méditerranéennes n'étaient probablement pas à leur optimum écologique dans nos régions, mais les effets du réchauffement climatique y ont globalement favorisé nombre d'autres espèces thermophiles.

Alors pourquoi l'espèce est-elle menacée ? L'agripaume ne serait donc qu'une plante subspontanée ayant échoué à intégrer pleinement notre cortège floristique ?

Ne souffre-t-elle pas d'être devenue inutile, victime du progrès médical et de l'abandon de la pharmacopée traditionnelle de nos campagnes et de nos villes ? Est-elle victime de l'artificialisation des terres, de la disparition des cours de ferme pavées ou en terre et des friches d'abords de villages sous les lotissements ?

La réponse n'est pas simple et les deux causes ont probablement interagi. La présence d'espèces rudérales dans la liste des espèces menacées peut interpeller. Elles restent cependant les témoins vivants de siècles de pratiques ayant enrichi notre biodiversité. Elles font donc partie de notre patrimoine et méritent à ce titre notre attention et notre bienveillance ; la réflexion qui aura prochainement lieu sur la révision des listes d'espèces protégées doit probablement intégrer cette dimension.

☞ Remerciements : je tiens à remercier Véronique pour avoir partagé cette belle découverte avec moi et pour avoir relu avec attention cet article et à Nicolas Gauthier de Besançon pour ses indications pharmacologiques. Merci également à Yorick pour la détermination de l'échantillon de *Rubus* en provenance de cette station.

### Bibliographie

- Antonetti P., Brugel E., Kessler F., Barbe J.-P. & Tort M., 2006. *Atlas de la flore d'Auvergne*. Conservatoire botanique national du Massif central, Chavaniac-Lafayette, 981 p.
- Armand M., Gourgues F., Marciau R. & Villaret J.-C., 2008. *Atlas des plantes protégées de l'Isère et des plantes dont la cueillette est réglementée*. Gentiana (Société botanique

- dauphinoise Dominique Villars), Biotope, coll. Parthénope, Mèze, 320 p.
- Bardet O., Fédoroff E., Causse G. & Moret J., 2008. *Atlas de la flore sauvage de Bourgogne*. Paris : Muséum national d'Histoire naturelle, Biotope, coll. Parthénope, Mèze, 752 p.
- Bauhin C. & de Ville J.-B., 1689. *Histoire des plantes d'Europe, et des plus usitées qui viennent d'Asie, d'Afrique, & d'Amérique. : Où l'on voit leurs figures, leurs noms, en quel tems elles fleurissent, & le lieu où elles croissent. Avec un abrégé de leurs qualitez, & de leurs vertus spécifiques*. 442 p.
- Bernard C., 2017. L'agripaume (*Leonurus cardiaca*). <https://www.altheaprovence.com/blog/agripaume-leonurus-cardiaca> (20 septembre 2017).
- Bonassi J. (coord.), Cartier D., Courte Ch., Dardaine P., Godé L., Hesse S., Mahevas Th., Millarakis Ph., Muller S., Ragué J.-Ch., Richard P., Sez nec G., Vernier F., Voirin M. & Weiss J.-M., 2015. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Lorraine*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est, Villers-lès-Nancy, 12 p.
- Bonnaymé, P., 1895. Contribution à la Flore du Territoire de Belfort. *Bulletin de la Société Belfortaine d'Émulation* **14** : 152.
- Contejean C., 1854. Énumération des plantes vasculaires des environs de Montbéliard. *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 247 p.
- Ferrez Y. (coord.), André M., Gillet F., Juillerat Ph., Philippe M., Mouly A., Piguet A., Vergon-Trivaudey M.-J & Weidmann J.-Ch., 2014. *Liste rouge de la flore vasculaire de Franche-Comté*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 12 p.
- Ferrez Y., Bailly G., Beaufile T., Collaud R., Caillet M., Fernez T., Gillet F., Guyonneau J., Hennequin C., Royer J.-M., Schmitt A., Vergon-Trivaudey M.-J., Vadam J.-C. & Vuillemenot M., 2011. Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté. *Bull. Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne de du nord-est de la France, n° spécial 1*, 281 p.
- Humnicki, V., 1876. *Catalogue des plantes vasculaires des environs de Luxeuil (Haute-Saône)*, 1-75. Orléans.
- Humnicki, V., 1877. *Catalogue des plantes vasculaires des environs de Luxeuil (Haute-Saône)*. Supplément 1 : 77-92. Orléans.
- Kristo O., 2015. *Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes*. Conservatoire botanique national alpin, Conservatoire botanique national du Massif central, Pôle flore-habitats de l'Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes, 52 p.
- Landolt E., Bäumler B., Erhardt A., Hegg O., Klötzli F., Lämmli W., Nobis M., Rudmann-Maurer K., Schweingruber F.H., Theurillat J.P., Urmi E., Vust, M. & Wohlgenuth T. 2010. *Flora Indicativa: Ecological Indicator Values and Biological Attributes of the Flora of Switzerland and the Alps*. Bern, Haupt.
- Michalet E., 1864. *Histoire naturelle du Jura et des départements voisins*. Tome II, Botanique, 331 p.
- Parisot L. & Pourchot, 1882. Notice sur la flore des environs de Belfort. *Mémoires de la Société Belfortaine d'Émulation* **5** : 121-231.
- Parmentier P., 1895. *Flore nouvelle de la chaîne jurassique & de la Haute-Marne*. Dejussieu Père et Fils, Autun, 307 p.
- Prost J.-F., 2000. Catalogue des plantes vasculaires de la chaîne jurassienne. Société linnéenne de Lyon, 428 p.
- Renauld F. & Laloy D., 1873. Catalogue des plantes signalées jusqu'à ce jour dans le département. *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de Haute-Saône*, (3<sup>e</sup> série) **4** : 375-703.
- Tison J.-M. & de Foucault B. (coords), 2014. *Flora Gallica*. Flore de France. Biotope, Mèze, 1196 p.
- Vangendt J. (coord.), Berchtold J.-P., Bœuf R., Combroux I., Heitzler P., Hoff M., Holveck P., Jacob J.-C., Pierne A. & Treiber R., 2014. *La Liste rouge de la Flore vasculaire menacée en Alsace*. CBA, SBA, ODONAT, Strasbourg, 96 p.

